

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOULINS LE CARBONNEL

SEANCE DU MARDI 19 MAI 2026

L'An Deux Mil vingt-six, le mardi 19 mai 2026 à 20h00

Les Membres du Conseil Municipal de cette commune, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie BOUQUET, Maire

ETAIENT PRESENTS : Messieurs et Mesdames Stéphanie BOUQUET, Emmanuel GUILMEAU, Noëlla DUBUISSON, Jimmy DOUET, Carole LHUISSIER, Séverine POHIN, Alexandre BOURDIN, Mickaël GUEN, Mikaël LE GUEN, Elodie BUON, Stéphane MARIGNIER, Séverine GUÉRIF, Fabien TOUTAIN, Stéphanie REZÉ et Laurent VIOT.

ABSENT EXCUSÉ ET REPRÉSENTÉ :

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur Emmanuel GUILMEAU a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Informations générales
- Prix de vente terrain "La Poterie"
- Commission CCAS et CCID
- Correspondant défense et Sécurité routière
- Validation commission communication
- Subventions
- Convention SATESE
- Abonnements fibre et téléphone
- Commissions CCHSAM
- Achat places piscine
- Convention ANTAL
- Questions diverses

Le procès-verbal du 1^{er} avril 2026 est approuvé

Informations générales

- Retrait du point : Abonnements fibre et téléphone
- Réunion le 5 juin 2026 pour élection des sénateurs
- Monsieur COSSON Frédéric a été élu à la présidence de la Communauté de Communes
- Un nouvel agent est arrivé sur la commune le 20 avril 2026 en remplacement de l'agent parti en disponibilité
- Réunion commission fleurissement : Pas de changement majeur
- Réunion commission communication : proposition à débattre
- Problème à la station : une grosse consommation est arrivée un jour il sera nécessaire d'installer un bassin de rétention
- Convocation de la commission affaires scolaires le 28/05/2026 à 18h30
- Madame le Maire et Madame DUBUISSON 2^{ème} adjointe ont participé à une formation sur les pouvoirs de police du maire
- Un trou dans la chaussée est apparu rue Gausbert de Moulins, un devis de 9 030.00 a été signé avec l'entreprise TPL

1) Vente du terrain La Poterie à un habitant

Un habitant a sollicité la mairie pour acheter une partie du terrain communal cadastré ZP 87attenant à sa propriété au lieudit « La Poterie ».

Le conseil municipal propose de vendre une partie de ce terrain à une autre habitante, elle aussi propriétaire d'un terrain attenant à la parcelle communale.

Le conseil municipal décide de lui proposer une partie du terrain au prix de 6 euros du mètre carré.

2) Composition de la CCID

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La nomination des commissaires s'effectue par le directeur départemental des finances publiques. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les conditions exigées par le Code Général des impôts pour être membre d'une C.C.I.D. sont strictes :

- Être de nationalité française,
- Être âgés de 18 ans au moins,
- Jouir de ses droits civils,
- Être contribuable dans la commune, c'est-à-dire inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe foncière, Taxe d'habitation),
- Être familiarisés avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de soumettre aux services de l'État une liste de 24 personnes en vue de l'instauration de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de Moulins le Carbonnel

3) Nombre de membres pour constitution de la Commission Communale d'Action Sociale

La Commission Communale d'Action Sociale est gérée par un Conseil d'Administration qui est composé du Maire, qui en est le Président de droit, et un nombre égal de membres de Conseil Municipal et de membres nommés par Madame le Maire représentant les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées et les associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L. 123-4 à L.123-9 et R 123-7 à R123-15 du Code de l'action sociale et de familles :

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres de Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, que les articles L.123-6 et R.123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus :

- décide à l'unanimité, que le nombre de membres du Conseil Municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale est fixé à QUATRE

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection de cinq membres du Conseil Municipal appelés à siéger à la Commission Communale d'Action Sociale :

Considérant que se présentent à la candidature de membres du Conseil Municipal :

- Mesdames et Messieurs Stéphane MARIGNIER, Séverine POHIN, Stéphanie REZÉ et Laurent VIOT.

Après avoir, conformément à l'article R.123-8 susvisé, voté à bulletin secret :

- Ont été élus à l'unanimité des voix : Stéphane MARIGNIER, Séverine POHIN, Stéphanie REZÉ et Laurent VIOT.

4) Désignation correspondants

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants aux diverses correspondances représentant la commune.

Correspondant DEFENSE

- Stéphane MARIGNIER

Correspondant SECURITE ROUTIERE

- Jimmy DOUET

5) Vote de subventions 2026

Le Conseil Municipal décide de voter les subventions 2026 suivantes :

Organismes Tiers associations	Montant voté
3IFA	90.00 €
AMICALE SAPEUR POMPIERS DE OISSEAU	50.00 €
ECOLE PEINTURE ADULTES ASSE-LE-BOISNE	60.00 €
FOYER RURAL DES ALPES MANCELLES	5 000.00 €
RADIO ALPES MANCELLES	50.00 €
UNA	60.00 €
UNC	50.00 €
MFR LA CHAUVINIERE (PRE EN PAIL)	30.00 €
MFR HALEINE (RIVE D'ANDAINE)	30.00 €
BASKET-CLUB FRESNOIS	240.00 €

6) Convention Assistance Technique « Assainissement Collectif »

Madame le Maire propose de renouveler la convention Assistance Technique « Assainissement Collectif » (SATESE) entre le Département de la Sarthe et la Commune pour les années 2026 à 2028.

Le coût facturé est fixé à 0.50€ euros par habitant.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention et autorise Madame le Maire à la signer.

7) Représentant commune commissions CCHSAM

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants aux différentes commissions de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles représentant la commune.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE M. GUEN Mickaël	Zones d'activité économique, immobilier d'entreprises sur tout le territoire, actions de développement économique...	1er Vice-Président	M. Jean-Louis CLEMENT	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
PLANIFICATION Mme BOUQUET Stéphanie	SCOT, PCAET, plan intercommunal de sauvegarde, et PLUi si transfert de compétence	1er Vice-Président	M. Jean-Louis CLEMENT	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux, mais si possible le maire ; maximum 1 membre par commune
TOURISME M. GUEN Mickaël	Promotion du tourisme, sites et équipements touristiques, office de tourisme, voies vertes...	2ème Vice-Président	M. Philippe RALLU	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune

SOCIAL/SANTE	Centres sociaux, enfance, petite enfance, jeunesse, Centre de santé des Alpes Mancelles , maisons de santé y compris les aménagement ultérieurs. Politique médicale, projets de santé, recherche professionnels de santé	3ème Vice-Président	M. Yves GERARD	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
Mme LHUISSIER Carole				
ESPACE FRANCE SERVICES/HABITAT/MISSION LOCALE	Suivi de l'espace France Services, du conseiller numérique Viabilisation de terrains destinés aux logements sociaux Actions Habitat : Service Public de Rénovation de l'Habitat, parc locatif privé communautaire, logements de dépannage communautaire Suivi de la Mission Locale	4ème Vice- Présidente	Mme Catherine MOGET- COSSON	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
Mme BOUQUET Stéphanie				
FINANCES	Fiscalité, budgets, comptes administratifs, prospective budgétaire, dispositif de fonds de concours, mutualisation	5ème Vice-Président	M. Anthony FRILEUX	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
Mme DUBUISSON Noëlla				
VOIRIE/FOURRIERE/ASSISTANCE AUX COMMUNES/AGRICULTURE	Voirie sur tout le territoire : suivi des travaux, des prestataires, des marchés ; fourrières chats et chiens ; assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes Suivi des projets de développement agricole sur le territoire	6ème Vice-Président	M. Sébastien TRONCHET	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
M. DOUET Jimmy				
GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	Gestion des équipements sportifs : piscines, gymnases, dojo, ... Soutien aux associations sportives et culturelles d'intérêt communautaire Ecole et cinéma, animation culturelle annuelle dans les écoles Suivi des projets de construction des équipements sportifs	7ème Vice-Président	M. Stéphane RAMOND	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
Mme REZE Stéphanie				
NOUVEAUX PROJETS/INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	Etudes des nouveaux projets Etude d'éventuelles prises de compétence Mise en place de l'intelligence artificielle	8ème Vice-Président	M. Denis ASSIER	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
DECHETS	Gestion des ordures ménagères et recyclables et déchets assimilés, marchés publics déchets, préparation du budget déchets en lien avec le VP aux finances, redevances OM et tarifs, réflexion si financement par la TEOM...	9ème Vice-Président	M. Frédéric DENIEUL	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
M. MARIGNIER Stéphane				
BATIMENTS TRAVAUX/EQUIPEMENTS	Entretien et travaux dans les bâtiments existants (piscines, gymnases, ...), suivi des travaux de la gendarmerie Les projets de nouvelles constructions liés à des compétences seront suivis par les commissions thématiques. Maisons de santé suivies par la commission thématique	10ème Vice- Président	M. Joël AUBERT	COMMISSION UNIQUE ouverte aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
M. GUILMEAU Emmanuel				
GEMAPI	Etude et exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, relations avec les syndicats (SMSA, ...) Suivi des travaux des Commissions locales de l'eau (CLE) et des différents SAGE	Conseiller délégué	M. Pascal DELPIERRE	GROUPE DE TRAVAIL ouvert aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune

M. LE GUEN Mikael	Etudes, animation et coordination des actions relatives à la prévention des inondations			
SPANC/ENERGIES RENOUVELABLES	Gestion du SPANC, renouvellement des marchés SPANC Suivi et gestion des dispositifs d'énergies renouvelables de la CCHSAM	Conseiller délégué	M. Georges PAVARD	GROUPE DE TRAVAIL ouvert aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
MOBILITE	Suivi des actions de Plan de Mobilité Simplifié Suivi des projets liés à la mobilité	Conseiller délégué	M. Jean-Luc TESSIER	GROUPE DE TRAVAIL ouvert aux conseillers communautaires et municipaux ; maximum 1 membre par commune
CONSEIL D'ETABLISSEMENT ECOLE MUSIQUE DANSE THEATRE Mme LHUISSIER Carole	Avis et suivi du fonctionnement de l'Ecole Musique Danse Théâtre, en association avec les représentants des usagers	conseillère déléguée	Mme Maryline SANGLEBOEUF	10 conseillers communautaires
COMITE DE RELECTURE DU JOURNAL COMMUNAUTAIRE	Journal communautaire		Président CCHSAM	Vice-Présidents + des conseillers communautaires et municipaux
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES Mme BOUQUET Stéphanie	1 membre par commune : Proposition : les maires		Président de la commission élu en son sein lors de la première réunion	

8) Achat places de piscine

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de participer aux lots offerts par les associations de la commune lors de leurs manifestations. Pour ce faire elle propose d'acheter des places de piscine faisant parties de la Communauté de communes.

Après en avoir discuté le conseil municipal accepte la proposition et donne tout pouvoir à madame le Maire pour effectuer l'achat d'un carnet de 10 places enfants et 10 places adultes

9) Convention ANTAI

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un dispositif de procès-verbal électronique proposé par l'ANTAI (l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions).

Elle explique qu'avec ce dispositif la municipalité pourra verbaliser les personnes directement en constatant une infraction (dépôt de déchets sauvage, stationnement abusif, etc ...).

Après en avoir discuté le conseil municipal accepte la proposition et donne tout pouvoir à madame le Maire pour effectuer les démarches et signer les documents s'y rapportant.

10) Validation commission communication

Madame le maire et les membres de la commission communication soumettent l'idée de ne plus publier qu'un seul bulletin communal annuel. Le Conseil Municipal valide cette décision.

Questions diverses

-Utilisation des sanitaires sous le préau de l'école primaire le 6 juin 2026 à l'occasion de la course de caisses à savon par le comité des fêtes

-Demande d'utilisation de la salle polyvalente par des scouts

-Prochaine réunion de Conseil Municipal le 16 juin 2026 à 20h15 et le 7 juillet 2026 à 20h15.

L'Ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Stéphanie BOUQUET

